
Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250225-45-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2025

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-cinq février,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

N° 45/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 février 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 4 mars 2025

Objet de la délibération :

Convention SYBERT/CCLL : mise à disposition d'éco-cups pour Loue Lison en fête

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Franck COLLINET, Jean-Pierre CUNCHON à Christian MESNIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Nathalie LAURENT, Christophe JOUVIN à Vanessa DORDOR, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Mickael NICOLET à Adrien BART, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN
Procuration	
Suppléé(e)s	Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT
Excusé(e)	Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Martine LANDRY, Lydie SAGE, Pierre-André VOUILLOT Guillaume AYMONIN, Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Bernard HUOT-MARCHAND a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Considérant l'organisation de l'évènement Loue Lison en fête, une journée de l'intercommunalité, avec l'association Entre Loue et Lison, terre de passions, qui se déroulera le 5 avril 2025 ;

Considérant la nécessité de limiter la production de déchets, l'utilisation de gobelets éco-cups est prévue tout au long de la journée.

La CCLL a pris contact avec le SYBERT pour la mise à disposition gratuite de 5000 éco-cups.

Une convention de prêt à titre gratuit sera proposée à la CCLL, dans le but de cadrer la facturation des gobelets manquant après l'opération.

Le Conseil Communautaire est invité à :

- Autoriser le Président à signer la convention entre la CCLL et le SYBERT pour la mise à disposition gratuite de 5000 gobelets ;
- Valider le principe de facturation des gobelets éco-cups manquant par le SYBERT après l'opération au tarif de 0,463 € TTC l'unité.

Fait et délibéré en séance, le 25.02.2025

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER